



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/117
S/20451

7 février 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
QUESTION DE PALESTINE
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE
D'ENQUETER SUR LES PRATIQUES
ISRAELIENNES AFFECTANT LES
DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 7 février 1989, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
d'observation de la Palestine auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, qui a les pouvoirs et les responsabilités du Gouvernement provisoire de la Palestine, j'ai l'honneur de porter d'urgence à votre attention ce qui suit.

La situation dans le territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem, reste dangereuse et s'est encore aggravée par suite de la mise en oeuvre effective de nouvelles mesures de répression contre notre peuple, qui ont augmenté le nombre de victimes. A la fin de la semaine dernière, trois adolescents palestiniens ont été tués et plus de 35 ont été blessés. Il convient de rappeler à cet égard que depuis décembre 1988, 55 Palestiniens ont été tués et au moins 500 blessés.

Nous estimons que la situation dangereuse susmentionnée doit être officiellement examinée par le Conseil de sécurité.

A/44/117
S/20451
Français
Page 2

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des questions intitulées "Question de Palestine", "La situation au Moyen-Orient" et "Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés", et du Conseil de sécurité.

L'Observateur permanent suppléant,

Chargé d'affaires par intérim de la
Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) M. Nasser AL-KIDWA
